



Notre association a choisi le *renard* pour la nouvelle action.

Son nom : **Laissons vivre les renards à Bruxelles.**

Nous recherchons des établissements scolaires (niveau primaire) afin de lancer celle -ci.

Des activités seront organisées sur ce thème: expositions, bricolages, ...

Date de lancement : **5 avril 2021.**

Nous restons à la disposition des enseignants ou des amis des renards pour les aider dans cette démarche.

La Rédaction,



Photo: *Le Renard mort* par Monsieur Alexis Gonzalez
Editeur Responsable: Connaissance & Protection de la Nature du Brabant



Le renard

Le renard est une espèce protégée dans la Région Bruxelles Capitale.

C'est un animal sauvage donc il ne faut pas lui donner de la nourriture.

De plus, c'est interdit dans notre région.

Beaucoup de personnes ne connaissent pas les moeurs de ce mammifère.

Il est très discret surtout qu'il est nocturne.

Il se nourrit de petits rongeurs, de fruits, ...

Malheureusement, certaines personnes promènent leurs chiens sans laisse, ceux-ci peuvent s'attaquer aux renards.

Les renards ne s'attaquent pas aux chats, ni aux chiens, ni aux humains.

Nous pouvons cohabiter avec eux pour le plus grand bien de notre biodiversité.

Denis Salmon,
Président



Laissons vivre les renards à Bruxelles

Notre nouvelle campagne "LAISSONS VIVRE LES RENARDS à Bruxelles" est destinée à sensibiliser les jeunes à ce mammifère.

Quelles sont les menaces?

Certaines communes organisent des campagnes de dératisation.

Ces produits sont dangereux pour la faune sauvage, plusieurs renards sont victimes de ces produits.

D'autres sont victimes du trafic automobile.

De la documentation est à la disposition des participants à cette campagne: affiches, pin's et cartes postales.

Pour plus d'informations:

Denis Salmon,
Président



Photographie : Daniel NUSSBAUM
HALTE AUX COLLETS - REGION WALLONNE



Fin

Nous vous remercions d'avoir feuilleté ou téléchargé notre revue en ligne (*voir icônes en bas de page*) en version JPG ou PDF.

Nous vous remercions également de nous donner votre avis sur cette publication:

Votre cotisation est indispensable. Sans votre soutien, nous ne pourrions plus agir !

Merci de verser votre cotisation de:

=> Pour le **CPN BRABANT**

7 euros pour les jeunes (de 7 à 12 ans).

Donnant droit à la carte de membre (FCPN - France).

=> Pour le **KBN BRABANT**

5 euros pour les jeunes (de 6 à 12 ans).

Donnant droit à la carte de membre du KBN BRABANT.

Celle-ci est à verser au
IBAN: BE74 2100 4000 5607

BIC: GEBABEBB

Communication: CPN BRABANT OU
KBN BRABANT

de Conn. Prot. Nature Brabant
rue du Charme, 17 à 1190 Forest

